

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 MARS 2010

Tacoignières,
Le 19 Mars 2010
À 20 H 45,

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MANSAT, Maire, et sur convocation qui lui a été adressée conformément à l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales.

La secrétaire de séance élue est : Céline Léger

Présents: Mmes Catherine Brun, Jocelyne Fréquant, Céline Léger, Dominique Lemaire,
MM. Jean-Jacques Mansat, Patrice Le Bail, Gérard Faure, Christian Jacques, Ludovic Gastinois, Erwan Nédelec, Alain Pierre

Absents excusés : Mmes Sylvia Perrier, Valérie Piovan (Pouvoir à Alain Pierre), M. Bernard Mignot,

Absente : Mme Jacqueline Fornasiero

1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2010

Après lecture du compte rendu, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 22 janvier 2010.

2°) COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU MAIRE

02/02/2010	Gendarmerie	Maires	Compte rendu annuel des activités de la Brigade
02/02/2010	SIRYAE	Membres du bureau	Préparation budget
03/02/2010	Commission "associatif"	Membres	Préparation brocante
11/02/2010	CCPH	Membres du Conseil communautaire	Conseil communautaire
15/02/2010	SIA Orgerus	JJ. Mansat; G. Faure	Comité syndical
23/02/2010	Travaux	JJ. Mansat; G. Faure; A. Pierre; FT, M. Pimbel (CG)	Travaux France Télécom (Grande Rue)
23/02/2010	Travaux	JJ. Mansat; G. Faure; A. Pierre; N. Huchet	Réunion chantier carrefour Gde Rue
26/02/2010	Travaux	JJ. Mansat; G. Faure; A. Pierre; P. Le Bail, de Puybaudet	Commission A.O travaux rue de Tessé ouverture des plis
26/02/2010	Travaux		
04/03/2010		JJ. Mansat; C. Brun; V. Piovan	Centenaire Mme Marchand
04/03/2010	Travaux	JJ. Mansat; G. Faure; A. Pierre; de Puybaudet	Commission A.O travaux rue de Tessé consultation GUERIN WATELET STAR
11/03/2010	Travaux	JJ. Mansat; J de Puybaudet	Commission A.O travaux rue de Tessé Résultat de la consultation GUERIN WATELET STAR
12/03/2010	SIA Orgerus	JJ. Mansat; G. Faure	Convention M.O avec SATESE
13/03/2010	Urbanisme	JJ. Mansat; P. Le Bail; T. Grange	Demande de constructibilité
15/03/2010	CCPH	Président; VP; industriels	Réhabilitation ZA St Matthieu

3°) FINANCES

3.1 Le compte administratif 2009

La balance générale du compte administratif 2009 s'établit de la manière suivante:

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	alloué	émis	alloué	émis
DEPENSES	600 551.50	476 578.82	795 134.04	515 663.93
RECETTES	600 551.50	606 963.21	795 134.04	437 665.04
		130 384.39		- 77 998.89
SOLDE		52 385.50		

3.2 Orientations pour 2010

Pour 2010, le niveau des dépenses d'investissement n'est pas arrêté. Une première réunion des commissions travaux et finances a permis de lister les achats et travaux d'investissement qu'il serait judicieux de réaliser en 2010. Une seconde réunion est prévue avant le vote du budget afin de retenir définitivement les investissements compte tenu des recettes à venir en 2010.

Pour le budget de fonctionnement, la marge de manœuvre se resserre un peu plus en 2010.

Les recettes (dotations, participations, subventions et produits de gestion courante) baissent d'environ 7 200 € alors que certaines dépenses de fonctionnement augmentent comme le service d'incendie et la contribution SILY pour un montant global de 4 700€.

Comme convenu, le budget sera équilibré sans augmentation de la fiscalité. Cela suppose une gestion encore plus rigoureuse des deniers publics.

3.3 Dossiers de demandes de subventions "DGE"

Dans le cadre de la DGE 2010, les deux dossiers déposés sont réputés complets par la Préfecture.

Aménagement rue de Tessé

L'aménagement de la rue de Tessé, est réalisé conjointement avec la CCPH. Ce dossier a déjà été présenté en 2009 mais n'a pas été retenu car il n'était classé qu'en troisième position dans l'ordre de priorité. Seuls deux dossiers peuvent être retenus.

Aménagement du plateau d'évolution

Ce projet prévoit la réalisation d'une aire de jeu ludique en aménageant une partie du plateau d'évolution actuel intégrée au périmètre de l'école.

Il n'est pas certain que ce projet aboutisse. Sa réalisation dépendra des finances de la commune et surtout de la décision qui sera prise quant à sa pertinence.

4°) TRAVAUX

4.1 Travaux en cours

4.1.1 Aménagement du carrefour Grande Rue/rue des Bas Fonceaux,

Les travaux concernant les trottoirs angle grande rue/rue des Bas Fonceaux et Grande rue, devant le café O'Cardy, sont quasiment terminés. Il reste à mettre en place :

- L'éclairage public à diodes, LED
- L'aménagement des espaces verts

- Les protections : barrière et potelets

Le plateau surélevé ainsi que le marquage au sol et la signalisation ont été réalisés.

4.1.2 Aménagement des trottoirs rue de la Gare

Au niveau de la rue de la Gare, il reste toujours quelques petites reprises à faire : pose de bordurette pour finir le trottoir, traçage des aires de stationnement, mise en place des panneaux de signalisation, pose de protection pour interdire le stationnement sur trottoir, en particulier autour de l'abribus et du passage pour handicapés.

L'abribus est en cours de finition : enduits extérieurs.

4.1 3 Travaux d'aménagement du terrain communal

Les travaux sont terminés, quelques végétaux ont été mis en place.

Il faut déjà recommencer à planter le jeu suite aux actes de vandalismes récents !

4.2 Travaux 2010

4.2.1 Aménagement de la rue de Tessé

Les résultats de l'appel d'offres concernant le projet de réfection de la rue de Tessé ont été examinés et une négociation avec les trois entreprises les mieux disantes a été menée. Les résultats de ces négociations en fonction des critères annoncés pour le choix de l'entreprise, sont les suivants :

ENTREPRISE	NOTE GLOBALE	RANG
GUERIN TP VARIANTE	9,2	2
STAR IDF	6,9	4
WATELET TP	8,8	3
WATELET TP VARIANTE	9,4	1

La commission d'appel d'offres a décidé de retenir l'entreprise WATELET TP pour sa variante.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée l'autorisation de signer le marché avec l'entreprise WATELET TP.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le Maire à signer le marché de travaux relatif à l'aménagement de la rue de Tessé avec l'entreprise WATELET TP pour sa variante pour un montant de **189 892,40 € HT** soit **227 111,31 € TTC**.

Le Maire rappelle que ces travaux sont en partie à la charge de la CCPH selon la convention de mandat signée le 24/02/2010. Une réunion des riverains sera organisée avant le début des travaux prévus pour le 19 avril 2010.

5°) URBANISME

5.1 Avancement du PLU

De nouvelles demandes ont été formulées et ont été enregistrées. Toutes ces demandes seront examinées le moment venu.

6°) INTERCOMMUNALITE

6.1 CCPH

Transfert de charges :

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté inter préfectoral 308/DRCL/2009 du 30 novembre 2009 autorisant l'adhésion des communes d'Orgerus et du Tartre Gaudran à la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH), à partir du 31 décembre 2009,

Vu la délibération n° 03/2010 du Conseil Communautaire de la CCPH,

- constatant le montant des charges transférées par l'adhésion des communes d'Orgerus et du Tartre Gaudran au 31 décembre 2009, dont le détail est joint en annexe,
- Disant que le montant de l'attribution de compensation 2010 que les communes auront à reverser à la CCPH, s'élève respectivement à 7 240,50 € pour Orgerus et 2 513,44 € pour le Tartre Gaudran,
- Disant que le montant global de l'attribution de compensation 2010 qui sera versée par la CCPH, aux communes membres, s'élève à 1 623 000,48 € suivant détail joint en annexe,
- Disant que le montant global de l'attribution de compensation 2010 à verser par les communes membres à la CCPH, s'élève à 113 044,38 € suivant détail joint en annexe,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Dit** que la délibération n°03/2010 du Conseil Communautaire de la CCPH, n'appelle ni observation ni remarque de sa part.

Le Conseil communautaire s'est réuni le 11 février 2010. Au cours de cette séance ont été débattues essentiellement les orientations budgétaires. Il n'est pas prévu d'augmentation de la fiscalité pour 2010. Les comptes rendus du conseil communautaire sont disponibles sur le site internet de la CCPH.

6.2 SIVOM de Houdan

Le comité syndical s'est réuni le 17 mars 2010, les points suivants étaient à l'ordre du jour:

- Examen du compte administratif 2009
- Vote du budget primitif M14 2010 du SIVOM
Fonctionnement : 3 220 071,09 €
Investissement : 898 377,22 €
- Vote du budget primitif M49 2010 Assainissement
Fonctionnement 859 030,32 €
Investissement 859 926,94 €
- Point sur les résultats financiers et le fonctionnement du complexe aquaforme C. Barjot et du bowling
- Point sur les transports scolaires des écoles et collèges point sur le fonctionnement des gymnases d'Orgerus et de Houdan

M. LE BAIL, Président du SIVOM de Houdan explique les raisons de l'augmentation de la participation 2010 pour le SILY, financé par le SIVOM de Montfort l'Amaury et par le SIVOM de Houdan. Cette cotisation a été diminuée l'année précédente pour réduire le fond de roulement jugé important, la participation revient cette année à un niveau en relation avec les financements soit 129,45 € par élève. Une adéquation s'avère nécessaire pour les transports mutualisés des élèves des écoles maternelles et primaires pour les activités piscine qui passent de 1,16 € à 1,54 € par habitant. Les frais de fonctionnement des gymnases d'Orgerus et de Houdan qui n'avaient pas subi d'augmentation depuis 2001 évoluent de 200 € à 210 € par élève. Les autres participations : entrées piscine pour les scolaires, cartes de transports scolaires, location des équipements sportifs, restent inchangées

6.3 SIA D'ORGERUS

Etaient à l'ordre du jour du Comité Syndical réuni le 15 février 2010 :

- Le vote du compte administratif 2009
- Le vote du budget 2010 : 1 071 190 € pour l'investissement et 1 073 160 € pour le fonctionnement
- L'augmentation de la surtaxe d'assainissement au 1^{er} janvier 2011 qui passe de 0,4619 € à 0,48 € HT le m³

6.4 SIRYAE

Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau potable pour l'exercice 2008 est mis, à la disposition du public en mairie.

6.5 SITS

Adhésion de la commune de Maulette

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-18 et L.5212-1 à 20,

Considérant la délibération du Conseil Municipal de la commune de Maulette en date du 21 octobre 2009, sollicitant son adhésion au Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire Mantes, Maule, Septeuil,

Considérant la délibération du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire Mantes Maule, Septeuil en date du 16 février 2010, émettant un avis favorable à l'adhésion de la commune de Maulette, à compter de l'année scolaire 2009/2010,

Entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Emet un avis favorable** à l'adhésion de la commune de Maulette au Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire Mantes, Maule, Septeuil.

6.6 SITERR

Modification des statuts portant sur le nombre de Vice Présidents

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet (SITERR) en date du 18 janvier 2010, modifiant ses statuts et portant le nombre de Vice Présidents à 4 au lieu de 3,

Considérant que le SITERR se doit de modifier ses statuts afin qu'ils coïncident avec sa délibération en date du 16 avril 2008 fixant à 4 le nombre de Vice Présidents,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la modification des statuts du Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet, fixant le nombre de Vice Présidents à 4.

Retrait de la commune de BROUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la délibération du Conseil Municipal de BROUE, demandant son retrait du Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet (SITERR),

Considérant la délibération du Comité Syndical du SITERR, en date du 18 janvier 2010, acceptant le retrait de la commune de BROUE,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Emet un avis favorable** au retrait de la commune de BROUE, du Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet.

7°) AFFAIRES SCOLAIRES

7.1 Conseil d'école

Le Conseil d'école s'est déroulé aujourd'hui à 18h. Les quelques points suivants ont été abordés :

- Les évaluations nationales des CM2 ont donné de bons résultats.
- La coopérative scolaire ne le permettant pas, les enseignantes demandent le financement du transport pour la sortie du 7 avril par la Caisse des Ecoles. Le coût de ce transport sera pris en charge sur le budget communal.
- Les parents d'élèves demandent qu'il n'y ait plus de bonbons distribués à la cantine, une information sera faite vers les personnels de service cantine et garderie.

7.2 Soirée loto de l'école

La salle communale n'est pas disponible pour le 9 avril, date initialement prévue pour le loto, il est proposé aux enseignantes de déplacer cette soirée au 21 mai 2010, ce qu'elles ont accepté.

8°) AFFAIRES DIVERSES

8.1 Recrudescence d'actes de vandalisme

Une nette recrudescence des actes de vandalisme est observée sur la commune :

- Dégradation du panneau d'affichage administratif de l'école
- Descellement du nouveau jeu installé sur le terrain communal et tags
- Tags sur les abribus au niveau du café et rue de la Gare
- Dégradation des panneaux de signalisation grande rue

Tous ces actes de vandalisme représentent du temps passé par les employés communaux et les élus. Les dépenses engendrées pour la remise en état ne sont pas budgétisées et pèsent sur les impôts de tous.

8.2 Acquisition propriété Pommier

Maître Péliissier a transmis en mairie un projet d'assignation de M. Pommier devant le tribunal d'instance de Versailles. Monsieur le Maire a donné son accord sur le projet pour suite à donner.

8.3 Organisation des festivités

Chasse aux œufs

La chasse aux œufs aura lieu dimanche 4 avril 2010 à 10h30 au foyer rural. A ce jour, environ 50 enfants sont inscrits.

Brocante

La commission se réunira le 14 avril prochain pour la préparation de la brocante prévue le 23 mai 2010 sur le terrain communal.

8.4 Centenaire de la doyenne de Tacoignières, Mme Marchand

La municipalité a souhaité fêter le centenaire de Madame Marchand. Cette petite fête a eu lieu à son domicile en présence du Maire, de Catherine Brun et de Valérie Piovan. Un article et des photos de cet évènement seront publiés dans le bulletin municipal qui sera prochainement distribué.

8.5 Courrier de la sous-préfecture

Monsieur Mansat informe l'Assemblée que la sous-préfecture a été saisie d'un courrier émanant de Madame JOVANI demeurant à Civry la Forêt. Lecture est faite de ce courrier relatif à la circulation des cars desservant la gare et les établissements scolaires, et qui dénonce le peu ou même l'absence de fréquentation de ces lignes. Un courrier sera adressé en réponse au sous-préfet.

8.6 Elections régionales

L'assemblée procède à la mise au point du tableau des permanences du bureau de vote pour le 21 mars.